

## Maladies rénales

### Objectifs:

Les participant-e-s sont capables,

- de décrire les maladies rénales et des voies urinaires.
- d'effectuer les analyses de laboratoire nécessaires pour le diagnostic et le suivi de maladies rénales et des voies urinaires et d'interpréter les résultats.
- d'évaluer et d'assurer la qualité des examens.

### Formateurs/Formatrices:

Dr Véronique Viette, Directrice, Laboratoires ADMED, Rue de Chasseral 20, CH-2300 La Chaux-de Fonds

Dr Marc Giovannini, Spec. FMH en Médecine Interne générale et néphrologie, Medi-Centre, Médecin coordonnateur, Av. Léopold-Robert 47-49, CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Dr Andréa Künzli, FMH en Médecine interne et Maladies infectieuses, Cheffe de clinique en infectiologie, Rue de la Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

Mme Christine Monnier, FAMH Immunologie, ADMED Laboratoires, Rue de Chasseral 20, CH-2300 La Chaux-de Fonds

**Dates:** Jeudi 30 septembre et vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Lieu:** Neuchâtel (le lieu exact sera communiqué après le délai d'inscription)

### Épreuve de certification:

Examen écrit avec exemples pratiques, durée 45 minutes.

**Date:** Jeudi 4 novembre 2021

**Heure:** de 10:00 à 10:45

**Lieu:** B'VM, Altenbergstrasse 29, 3000 Berne 8

<b>Frais:</b>	<b>Cours y c. épreuve de certification:</b>	CHF	837.- membres labmed
		CHF	1'395.- non membres
	<b>Cours sans épreuve de certification:</b>	CHF	711.- membres labmed
		CHF	1'186.- non membres
	<b>Épreuve de certification sans cours:</b>	CHF	628.- membres labmed
		CHF	1'046.- non membres

**Délai d'inscription:** Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Confirmation d'inscription:** Chaque inscription est confirmée par courriel.  
Au plus tard 2 semaines avant le début, l'organisation définitive du module partiel est confirmée et vous recevez des informations complémentaires.

**Annulation:** L'annulation est à déposer par écrit :  
jusqu'au délai d'inscription sans frais  
jusqu'à un jour avant le début du cours 50% des frais d'inscription  
dès le début du cours 100% des frais d'inscription  
ou une personne de remplacement est annoncée par écrit.

**Attestation:** Une attestation détaillée est délivrée.